



VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 17 juin 2026

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.
C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse.
Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Pour commencer cette conférence de presse, attardons-nous un moment sur la **remise de sept bases opérationnelles de la MINUSCA** mercredi dernier à Mbaïki, en présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et du Premier Ministre centrafricain. Se faisant écho, la Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, et Son Excellence Felix Moloua ont tous deux souligné dans leurs discours que cette cérémonie marquait une étape importante dans le partenariat entre la MINUSCA et le Gouvernement centrafricain et ouvrait un nouveau chapitre.

Cette cession de bâtiments et d'équipements est en effet bien plus qu'une simple formalité technique. Elle illustre la nouvelle phase dans laquelle la Mission est entrée depuis le début de l'année 2026, celle de la **consolidation** des gains obtenus dans les domaines de la paix, la stabilité politique et institutionnelle, la sécurité et l'extension de l'autorité de l'État au bénéfice des populations.

Dans cette phase qui succède à celle de la stabilisation, la MINUSCA va transférer progressivement aux autorités centrafricaines certaines des tâches qu'elle assume ou soutient depuis la création de la Mission dans des zones aujourd'hui stabilisées. Ce transfert s'effectue dans une approche qui contribue également à renforcer les capacités des institutions centrafricaines appelées à prendre la relève.

La question qui revient fréquemment est de savoir comment nous en sommes arrivés là.

Là encore, les propos tenus à Mbaïki par la Représentante spéciale et le Premier Ministre se rejoignent. Tous deux ont mesuré le chemin parcouru côte à côte au cours des 12 dernières années ainsi que les efforts investis pour parvenir à des résultats visibles en matière de stabilisation.

Ces résultats sont le fruit d'une coopération concrète sur le terrain entre les Forces nationales de défense et de sécurité, les autorités et les communautés locales, et les composantes civiles et en uniforme de la MINUSCA. C'est également, dans le cadre de consultations étroites et permanentes entre la Représentante spéciale et le Président de la République ainsi que le Premier Ministre, que la MINUSCA a identifié les bases à transférer à la suite d'une analyse approfondie de la situation sécuritaire dans les zones où elles étaient implantées.

Ainsi, ce choix ne doit rien au hasard. Il n'est pas non plus dicté par une volonté de désengagement, bien au contraire. Il s'inscrit dans une **reconfiguration planifiée** de la MINUSCA mais aussi adaptée aux contraintes financières auxquelles la Mission fait face. L'ajustement de la présence physique de la MINUSCA reflète les progrès tangibles accomplis, même s'ils demeurent fragiles dans certaines zones. Il se traduit par une réduction de l'empreinte statique dans les zones les plus stables, et par un recentrage des efforts vers celles qui nécessitent une attention particulière.

Concrètement, la Mission accroît son agilité en privilégiant la mobilité. Cela inclut davantage de patrouilles de longue distance et de longue durée, ainsi qu'une capacité renforcée de déploiement rapide, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain. La MINUSCA concentre ainsi ses ressources là où elles sont le plus

nécessaires, tout en préservant sa capacité à protéger les civils, où qu'ils se trouvent, conformément au mandat qui lui est confié par le Conseil de sécurité.

Pour rappel, les sept bases concernées par la cession de la semaine dernière se trouvent dans les préfectures de la Lobaye pour Mbaïki, de la Bamingui-Bangoran pour Bamingui, de la Kémo pour Dékoa, de la Nana-Mambéré pour Dilapoko, de la Ouaka pour Ippy et Kouango et enfin de la Basse-Kotto pour Pombolo. Les équipements cédés incluent des bâtiments en dur, des préfabriqués, des postes de garde, des héliports, des forages et réservoirs d'eau, des groupes électrogènes, des climatiseurs et un incinérateur.

Cette consolidation des acquis de la paix se traduit par des avancées concrètes, notamment dans le domaine du **désarmement et de la démobilisation des combattants des groupes armés**. Après une période latente de quelques mois, des opérations sont planifiées par le Ministre chargé du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration, et du rapatriement (DDRR) au cours des deux prochaines semaines.

La première, prévue cette semaine à Kouki, dans l'Ouham, concernera 200 éléments armés dont 120 de l'UPC et 80 du MPC. Une deuxième opération ciblera 100 combattants des 3 R à Ndongué-Douane, dans la Nana-Mambéré.

La MINUSCA salue cette relance du processus, qui s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par le Chef de l'État lors de 12^e session du Comité stratégique du DDRR, réforme du secteur de la sécurité et réconciliation nationale, tenue le 14 avril dernier.

La Mission réaffirme sa volonté de poursuivre son appui technique, sécuritaire, financier et logistique à l'UEPNDDRR, l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement en partenariat avec le Ministère chargé du DDRR et du suivi de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation et de l'Accord politique de Ndjamen, sous la conduite du Ministre Général Henri Wanzet Linguissara, afin de contribuer à l'ancrage durable de la paix en République centrafricaine.

Je vous rappelle que dans le cadre de l'Accord du 19 avril 2025 de N'Djamena, 1 331 combattants, dont 35 femmes, ont volontairement renoncé aux armes et ont été officiellement démobilisés par l'UEPNDDRR avec le soutien de la MINUSCA depuis juillet 2025.

Enfin, la dernière information de ce jour concerne la prochaine **réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine**. Cette réunion aura lieu mardi 23 juin. Elle permettra à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, de faire le point sur la mise en œuvre du mandat de la Mission.

Cette réunion correspond à la publication, tous les quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine. Le rapport qui sera examiné couvre la période allant du 13 février au 13 juin 2026.

Questions des journalistes

Le Confident (Jacques Emmanuel Ngue)

- Nous avons suivi avec intérêt vos propos liminaires, mais une idée me vient encore à l'esprit. Nous savons, sauf cas de mauvaise foi que si aujourd'hui, il y a la stabilité, c'est à cause du rôle joué pleinement par la MINUSCA. Aujourd'hui, la MINUSCA est en train de céder les bases à l'armée centrafricaine ou bien au Gouvernement centrafricain. Mais le constat amer, c'est que là où la MINUSCA quitte, juste après le départ, il y a encore des violences armées qui resurgissent. Est-ce que la MINUSCA a fait une étude en amont pour s'assurer que l'armée centrafricaine dispose de ressources humaines et logistique pour mener à bien sa mission ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vous remercie pour votre question. Comme je l'ai indiqué dans le propos liminaire, le choix des bases qui ont été cédées aux autorités centrafricaines ne doit rien au hasard. Il a fait l'objet d'observations et d'analyses approfondies. Ce choix s'est fait aussi en concertation avec les autorités centrafricaines au plus haut niveau

puisque la Représentante spéciale du Secrétaire général a de fréquentes réunions avec le Président de la République et avec le Premier Ministre. Là où la MINUSCA a cédé ses bases, il est aussi entendu que les Forces de défense et de sécurité centrafricaines se déploient ou sont déployées. Donc, la MINUSCA a favorisé et continue de favoriser le déploiement des Forces de défense et de sécurité centrafricaines dans les zones où elle-même s'est retirée pour laisser la place aux autorités centrafricaines qui, le moment est arrivé, doivent prendre en charge la protection des populations civiles.

Questions des journalistes

Radio Guira FM (Ines Laure Ngoppo)

- Après la remise de la base de la MINUSCA de Mbaïki au Gouvernement, quelle sera la prochaine étape ? Est-ce qu'il y aura encore d'autres bases qui seront remises aux autorités centrafricaines ?
- Et la seconde question concerne le DDRR. La semaine dernière, dans la ville de Obo, une opération de désarmement volontaire a été organisée par le CMOP. Quel est le niveau d'implication de la MINUSCA dans cette activité ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Alors, quelle est la prochaine étape ? La MINUSCA est actuellement dans une phase de reconfiguration planifiée de ses activités, conformément à ce qui lui a été demandé par le Conseil de sécurité, je vous renvoie au paragraphe 48 de la résolution 2800, celle qui guide actuellement nos activités et notre mandat sur le terrain. En novembre dernier, lorsque les membres de Conseil de sécurité ont donné mandat à la MINUSCA, ils ont intégré ce paragraphe dans lequel ils ont demandé à la Mission de commencer à réfléchir à la façon avec laquelle la Mission envisage sa présence et surtout son avenir en République centrafricaine, à la lumière de la situation sur le terrain. Donc il y a eu la remise de ce premier lot de bases. En parallèle, il y a également des restructurations qui sont en cours concernant la présence civile dans certaines localités, des regroupements de bureaux également.

Ce processus de reconfiguration est un processus qui est en cours, qui correspond à la situation actuelle dans le pays, avec des progrès qui sont visibles dans certaines régions, des fragilités dans d'autres régions, donc, ne perdons pas de vue ces fragilités. Il est important, et pour en revenir à la première question, il est important que tous ces progrès que nous avons pu voir, tous ces gains en matière de sécurité, de renforcement de l'autorité de l'État, de renforcement de la situation sécuritaire et institutionnelle, tous ces progrès, il est important de pouvoir les préserver. Donc, tout va se faire de façon ordonnée et séquentielle, sans précipitation. Donc, les prochaines étapes vont être basées sur l'observation de la situation sur le terrain.

Concernant Obo, la Mission soutient les opérations qui sont menées à la demande de l'UEPNDDRR, l'unité en charge de la mise en œuvre de ce programme de démobilisation et de désarmement, les opérations officielles qui découlent de l'Accord de paix et de l'accord de Ndjamena. Nous soutenons les opérations officielles, le DDR officiel qui découle de l'APPR-RCA, l'Accord politique pour la paix et la réconciliation, ainsi que l'accord de Ndjamena.

Questions des journalistes

Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)

- Je crois que ma première question a déjà été prise en compte par la consœur de la radio Guira FM, je vais juste compléter. Elle a parlé de quelle serait la prochaine étape, mais je vais compléter pour dire quel changement concret la population peut-elle attendre après le transfèrement de la responsabilité aux autorités centrafricaines ?
- La MINUSCA a évoqué des progrès sécuritaires en RCA. Quel indicateur concret permettant d'affirmer cette amélioration ?
- Ma dernière question, après les élections de 2025 et l'installation des nouvelles institutions de la République, comment est-ce que la MINUSCA évalue-t-elle la consolidation de l'État sur l'ensemble du territoire ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Tout ce que nous faisons, vous faites référence à la population, tout ce que nous faisons, évidemment, se fait au bénéfice des populations. Le mandat qui nous est donné et la manière avec laquelle nous le mettons en œuvre se fait au bénéfice des populations centrafricaines. S'assurer qu'au fil des années, leurs conditions de vie s'améliorent et qu'elles se sentent surtout en sécurité et à l'abri de la peur.

Comme nous l'avons déjà répété à plusieurs reprises, la MINUSCA reste présente, va multiplier et intensifier ses patrouilles de longue distance et de longue durée. Donc, nous sommes toujours présents, la présence s'organise différemment, mais la présence demeure. Donc, il ne va pas y avoir véritablement de grands changements sur le terrain sauf qu'on passe d'une posture statique, de troupes ou de collègues civils qui sont dans une base militaire ou qui sont dans un bureau à des personnes qui sont mobiles et qui viennent régulièrement dans les localités.

Concernant la sécurité et les indicateurs, évidemment, nous avons des indicateurs, le nombre d'actes de violences liées aux activités des groupes armés parce qu'il faut qu'on fasse aussi la distinction et la différence entre les actes de violences liés aux activités des groupes armés et les actes de violences qui sont liés à de la criminalité ordinaire. J'ai envie de donner un seul indicateur que nous avons tous en tête, c'est celui des élections. Et c'est celui des élections à la fois de décembre 2025 et d'avril 2026, où en décembre 2025, à l'exception de quelques bureaux de vote dans la préfecture du Haut-Mbomou, tous les bureaux de vote ont pu ouvrir. Et en avril 2026, lors des élections au second tour et des élections partielles, là, ce sont 100 % des bureaux de vote qui ont pu ouvrir. Lors des élections précédentes, je pense que c'était dans les alentours de 30 ou 40 %. Donc, le fait que lors des dernières élections, tous les Centrafricains et les Centrafricaines, en âge de voter, aient pu exercer leur droit de vote en toute sécurité, me semble être un indicateur plutôt solide.

Comment la MINUSCA évalue la consolidation de l'État ? C'est un processus qui est en cours. Là, on assiste à la mise en place des conseils municipaux dans la plupart des localités. La MINUSCA suit ça de près. La MINUSCA va accompagner cette étape importante pour poursuivre la mise en œuvre de la décentralisation des décisions dans le pays. Donc, l'État est présent dans les 20 préfectures du pays, dans quasiment toutes les sous-préfectures. Il y a des mairies, il y a des tribunaux, il y a des postes de police, des gendarmeries, etc. Il y a eu beaucoup d'amélioration, mais nous allons continuer à suivre tous ces développements au niveau local, car vous le savez, l'ancrage de la paix, c'est au niveau local. Donc, nous allons évidemment continuer à poursuivre notre soutien pour pouvoir ancrer durablement la paix partout, quel que soit l'endroit, quelle que soit la localité du territoire centrafricain.

Questions des journalistes

Radio Centrafrique (Mamie Paquerette Sakedaka)

- J'aimerais juste savoir la sous-préfète de Bambouti ainsi que certaines personnes ont été kidnappées il y a de cela six mois. Alors, qu'est-ce que la MINUSCA peut faire pour la libération de ces personnes ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

En effet, c'est vraiment avec une grande tristesse qu'aujourd'hui, on célèbre, célébrer, ce n'est pas vraiment le mot, la date anniversaire de l'enlèvement de la sous-préfète qui a été enlevée à la veille des élections de la fin décembre [2025]. Évidemment, c'est l'occasion ici pour la MINUSCA de renouveler la condamnation de cet enlèvement et également appeler à sa libération la plus rapide.

La MINUSCA soutient toutes les initiatives qui ont lieu depuis des mois dans la préfecture du Haut-Mbomou en matière de réconciliation, en matière de dialogue entre les différentes communautés. Donc, on apporte un soutien à la fois pour le dialogue, mais un soutien également en termes de sécurité avec la présence de nos Casques bleues. Voilà ce que je pouvais répondre à cette question. Mais une fois encore, si je peux avoir une petite influence en mon nom propre aussi, j'appelle à la libération de la sous-préfète.

L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#).